

# AE Oddo Emerging Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

## Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Emerging Income**. Ce FCP est un "fonds de fonds".

Le FCP a pour politique d'investissement de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30% de l'indice MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis, converti en euros, et 70% de l'indice J.P. Morgan Emerging Markets Bond Index Global (EMBIG) en US dollars coupons réinvestis, convertis en euros.

## Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 **5** 6 7

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

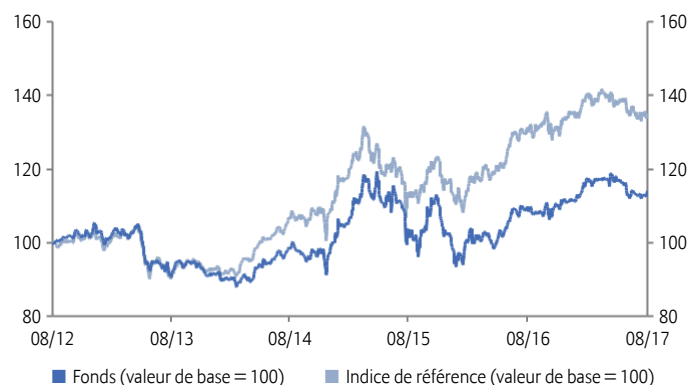
Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à l'allocation flexible de ses investissements :

- 1) de 0% à 100% dans des OPCVM d'obligations de la zone des marchés émergents émis par des entités publiques ou privées,
- 2) de 0% à 100% dans des OPCVM d'actions de la zone des marchés émergents.

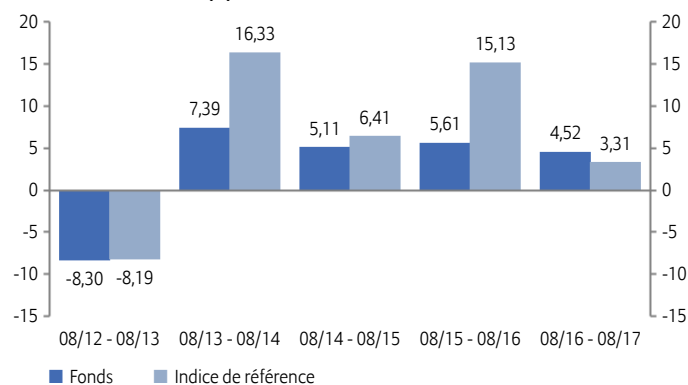
## Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
<b>Fonds</b>	2,97	1,32	-2,06	-2,40	4,52	16,03	5,08	14,27	2,70	15,13	-11,38	7,49	4,95	8,15	35,40 €
<b>Indice de référence</b>	0,99	1,30	-1,55	-3,38	3,31	26,56	8,17	35,17	6,21	16,52	-9,34	17,71	7,72	14,28	

## Evolution VNI sur 5 ans<sup>1</sup>



## Performance annuelle (%)<sup>1</sup>



## Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-3,09	-3,51
Alpha (%)	-0,32	-0,29
Bêta	1,15	1,05
Coefficient de corrélation	0,89	0,89
Ratio d'information	-0,58	-0,75
Ratio de Sharpe	0,46	0,27
Ratio de Treynor	0,05	0,03
Tracking error (%)	5,36	4,66
Volatilité (%)	11,59	10,21

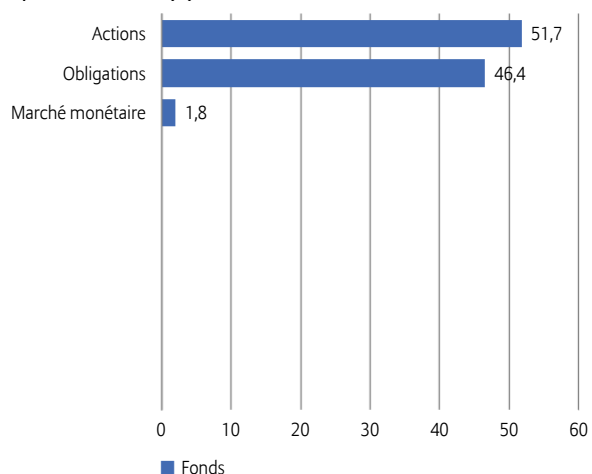
Notation Morningstar™  
Oddo Emerging Income



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/07/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

Répartition par classe d'actif (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Euro Fx Curr Fut Sep17	27,60
Ishares Msci Emerging Market	8,99
Dbx Csi 300	8,98
Edr Fund-Emerg Bonds-K Usdh	8,70
Jpmorgan F-Em Mar Lo C C-A\$A	7,15
Call Euro Fx 2Pm (Cme) Sept17 C1.21	7,00
Lyxor Etf Korea	6,04
Ing L Renta-Em Mk Db Hc-Ic\$	5,56
Gs Emrg Mkt Debt Pt-Base Usd	5,15
Lyxor Etf Taiwan	5,03
<b>Total</b>	<b>90,20</b>

## Opportunités

- + Allocation flexible entre actions et taux qui vise à saisir le potentiel des zones émergentes à forte croissance.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le fonds lors des périodes de turbulences importantes.

## Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés émergents.
- Pertes potentielles dues à l'engagement sur des instruments financiers à terme.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	30% MSCI Emerging Markets Free + 70% JP Morgan EMBI Global Composite
Société de gestion	Oddo BHF Asset Management
Date de création	13/09/2010



## Gestionnaire de fonds

Yann Lepape

## Commentaire du gestionnaire

Au mois d'août, les banques centrales et la conférence de Jackson Hole ont une fois de plus fait l'objet de toutes les discussions, en particulier la banque centrale américaine (Fed) et européenne (BCE), avec l'évolution de la parité EUR/USD en arrière-plan. Au final, les discours de Janet Yellen et de Mario Draghi ont évité toute référence directe à la politique monétaire ; si ce n'est que, insistant sur le fait que le système financier mondial se trouve renforcé et la croissance mondiale en accélération, il paraît difficile d'attendre autre chose qu'une poursuite de leurs politiques de normalisation monétaire. De même, faut-il continuer de s'attendre à une extrême progressivité dans le mouvement ?

En effet, sur le front de la croissance, les bonnes nouvelles se sont accumulées, et la croissance globale au 2ème trimestre devrait toucher le niveau le plus haut depuis 2010, au-dessus de 3,5%. Par ailleurs, la plupart des grandes économies sont bien orientées, avec une zone Euro qui n'en finit pas de surprendre. Il est également important de constater que la dynamique du crédit se retourne dans les pays émergents (hors Chine) depuis deux trimestres, après près de 5 années de ralentissement. Parallèlement à ce dynamisme, les prix des métaux industriels ont significativement augmenté, et le pétrole continue d'osciller entre 40 et 50 dollar le baril de WTI.

La volatilité est venue de la sphère politique : la menace nord-coréenne d'une part, et les difficultés de Donald Trump à gouverner d'autre part. L'une comme l'autre peuvent se dégrader. Sur le front économique, les risques les plus immédiats – mais faibles – nous viennent surtout des Etats-Unis : une accélération soudaine des salaires combinée à un ralentissement d'une croissance en fin de cycle.

Actuellement, nous avons des positions affichant une surpondération par rapport à l'indice de référence côté actions, et inversement côté dette, dont un quart environ sont investies en émissions en monnaies locales – le dollar pourrait poursuivre sa dépréciation.

## CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juillet 2016, l'exigence d'exposition minimale à hauteur de 20% sur les marchés d'actions a été supprimé. Dorénavant, le fonds pourra être exposé aux marchés d'actions, de taux et monétaires de 0% jusqu'à 100%.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris.  
12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com)

